



BAREME DES HONORAIRES

(à compter du 1^{er} Septembre 2021)

Honoraires de TRANSACTION

Tous nos prix sont affichés Honoraires compris TTC

Honoraires forfaitaires de 5.000 € TTC sur la part inférieure à 50 000 €

Sur la part de 50 000 € à 100 000 €	6,00 %
Sur la part de 100 001 € à 150 000 €	4,50 %
Sur la part de 150 001 € à 200 000 €	4,30 %
Sur la part au-delà de 200 001 €	3,30 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Honoraires de Rédaction d'Acte (charge Acquéreur) : 500 € TTC

Honoraires de LOCATION

Habitation ou mixte :

Surface du Logement	Part Propriétaire	Part locataire	Etat des lieux €/m ²
- de 20 m ²	8 € / m ² habitable	8 € / m ² habitable	3 € / m ² à la charge bailleur
De 21 m ² à 40 m ²	7.5 € / m ² habitable	7.5 € / m ² habitable	
De 41 m ² à 60 m ²	6.5 € / m ² habitable	6.5 € / m ² habitable	
De 61 m ² à 100 m ²	5.5 € / m ² habitable	5.5 € / m ² habitable	
+ de 101 m ²	5 € / m ² habitable	5 € / m ² habitable	

Professionnels :

- 10% HT du loyer triennal, soit 12% TTC à la charge du preneur.

Commerciaux :

- 10 % HT du loyer triennal, soit 12 % TTC + 10 % du droit au bail, à la charge du preneur.

GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion :

- 6.42 % HT du loyer annuel chargé, soit 7,70 % TTC à la charge du bailleur.